

Dominique MEHL, *La bonne parole. Quand les psys plaident dans les médias*

Paris, Éd. La Martinière, 2003, 398 p.

Damien Lecarpentier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7409>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.7409](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7409)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007

ISBN : 978-2-86480-829-9

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Damien Lecarpentier, « Dominique MEHL, *La bonne parole. Quand les psys plaident dans les médias* », *Questions de communication* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 01 juillet 2007, consulté le 12 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7409> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7409>

Ce document a été généré automatiquement le 12 avril 2021.

Questions de communication is licensed under CC BY-NC-ND 4.0 The Creative Commons license icons, including the CC logo, a person icon (BY), a crossed-out dollar sign (NC), and a crossed-out equals sign (ND).

Dominique MEHL, *La bonne parole.* *Quand les psys plaident dans les médias*

Paris, Éd. La Martinière, 2003, 398 p.

Damien Lecarpentier

RÉFÉRENCE

Dominique MEHL, *La bonne parole. Quand les psys plaident dans les médias*. Paris, Éd. La Martinière, 2003, 398 p.

- 1 Aujourd'hui, la parole des psys est devenue incontournable dans les débats de société. Elle a quitté l'espace du cabinet privé pour s'imposer dans l'ensemble des médias (radio, presse magazine, télévision...). Ce passage du cabinet privé au champ médiatique ou, pour reprendre l'expression de Dominique Mehl, « du divan à l'écran », ne se limite pas à l'investissement d'une nouvelle arène mais s'accompagne également d'une transformation de cette parole. Longtemps confinée à la sphère individuelle et au domaine du psychique, la parole psy s'étend désormais au niveau collectif et sociétal, et participe de plus en plus à la définition de la normativité sociale. Les repères et les certitudes traditionnels s'effritant, les psys sont sollicités pour donner leur avis et leurs conseils, pour décrypter l'évolution des mœurs familiales, parentales, éducatives et évaluer ses conséquences. Le psy devient le prêcheur de « bonne parole ». L'ouvrage de Dominique Mehl s'inscrit dans le prolongement de son précédent travail sur *La télévision de l'intimité* (Paris, Éd. Le Seuil, 1996), en prenant cette fois pour objet la parole des psys sur la scène publique et en cherchant à analyser les modalités du passage d'un savoir faire clinique privé dans le champ médiatique. Fruit d'une observation de deux années, cette enquête commence par retracer l'émergence de la parole psy dans les médias pour ensuite étudier les différentes postures prises par les psys dans et par rapport au champ médiatique.
- 2 L'auteur situe l'émergence de cette parole publique au milieu des années 70 avec les premières interventions radiophoniques de Françoise Dolto. Estampillée du sceau de la

scientificité, la parole de la psychanalyste s'attache à définir les bonnes conduites en matière de conjugalité, de parentalité et d'éducation. Plaidant la « cause des enfants », Françoise Dolto se fait également l'avocate de la bonne parentalité fondée sur la différence des sexes et la distinction bipartite des fonctions maternelle et paternelle. Ce schéma, observe Dominique Mehl, demeure encore un « dogme intouchable » pour beaucoup de psys, même si des lignes de partage se dessinent entre d'un côté les tenants d'une bipartition stricte fondée sur un ordre symbolique supposé immuable et de l'autre les tenants d'une conception plus souple des rôles parentaux. Dans les deux cas cependant, c'est l'idéal du couple parental hétérosexué qui est mis en avant.

- 3 À partir des débats sur la procréation médicale assistée et sur l'homoparentalité qui sont venus ébranler les certitudes normatives en matière familiale dans les années 80 et 90, Dominique Mehl étudie les clivages qui divisent la communauté psy qui occupe à ces occasions le devant de la scène médiatique. Sur la question de la procréation artificielle, qui annonce l'éventualité d'une dissociation de la sexualité et de la reproduction, les postures prises par les psys vont de l'accompagnement empathique des patients et de leur désir d'enfant à la condamnation de la pratique, en passant par l'accompagnement critique et la mise en garde contre l'acharnement thérapeutique. Toutes se rejoignent néanmoins dans ce que l'auteur appelle le « plaidoyer pour la cause des origines » à travers la dénonciation de l'anonymat des dons de gamètes et la revendication du droit pour l'enfant à connaître son historicité. Les controverses resurgissent à l'occasion du débat sur le PACS qui pose la question de la conjugalité homosexuelle et de l'homoparentalité. Comme pour le débat sur la procréation artificielle, les questions soulevées interrogent la société dans son ensemble en bousculant les représentations normatives touchant à la sexualité, à la parenté et à la famille. Dominique Mehl rappelle que les psys se sont montrés très majoritairement critiques et que la plupart se sont érigés en porte-étendards du combat contre le PACS autour de deux postures majeures : l'une rejetant l'institutionnalisation d'une sexualité qualifiée de déviante au nom de la défense de l'ordre familial traditionnel, l'autre pourfendant l'homoparentalité au nom d'un ordre symbolique fondé sur la différence des sexes. Seule une minorité s'est prononcée en faveur de l'hypothèse homoparentale, le plus souvent au nom de l'historicité des configurations symboliques et de l'existence de pratiques homoparentales. L'intérêt principal de cette première partie est de cartographier l'ensemble des positions prises par les psys à l'occasion de ces deux débats. Elle nous révèle les lignes de fractures qui divisent la communauté psy et invite à s'interroger sur cette catégorie d'acteurs qui, au nom de principes normatifs qui débordent largement leur pratique clinique, s'engagent dans les débats de société, quitte parfois à revenir sur leurs engagements passés, suivant l'évolution des mœurs et des pratiques.
- 4 La deuxième partie de l'ouvrage quitte le terrain de la controverse pour essayer de saisir ce que l'auteur appelle l'« extension du domaine de la psy », à travers l'étude de deux lieux médiatiques où la parole psy abonde : le magazine grand public *Psychologies* dirigé par Jean-Louis Servan-Schreiber et l'émission télévisée, *Ça se discute*, animée par Jean-Luc Delarue. Selon Dominique Mehl, la parole du psy, telle qu'elle s'exprime dans l'hebdomadaire *Psychologies magazine*, est révélatrice de l'infléchissement du discours psy qui quitte le terrain de la neutralité pour promulguer des conseils sur le bien-être et le bien-vivre, s'aventurant ainsi sur le terrain de la normativité. En même temps qu'elle se diffuse, la parole psy se banalise, quitte le champ du trouble mental et de la cure thérapeutique pour les sentiers de la vie quotidienne. Elle vise à l'introspection

individuelle plutôt qu'à la thérapie personnelle et entend couvrir tous les domaines de la vie quotidienne. Les pages du magazine *Psychologies* fourmillent de conseils pour « mieux vivre sa vie » – c'est le sous-titre du magazine – être bien dans son corps et dans sa tête, surmonter les angoisses et les souffrances passagères, autant de petites recettes qui sont offertes à tous pour se connaître et se construire. La parole des psys est également convoquée dans les *talk-shows* télévisés, à l'instar de l'émission *Ça se discute* que l'auteur considère comme l'un des lieux symptomatiques de l'expression de la « culture psychologique de masse », reprenant l'expression forgée par Robert Castel. Prolongeant les analyses de son dernier livre, Dominique Mehl voit dans le témoignage la « parole allégorique » de cette culture qui invite les gens ordinaires à exposer en public leur souffrance psychique et leur intimité, sous l'œil du psy chargé d'accompagner ce témoignage. Le psy endosse le rôle de l'expert sans toutefois s'aventurer dans le diagnostic. Il joue le rôle de l'accompagnateur, fait le lien entre les différents propos entendus, éclaire le témoignage de son expérience.

- 5 La troisième et dernière partie de l'ouvrage, plus courte, thématise davantage des choses déjà écrites dans les deux parties précédentes, qu'elle n'apporte d'éléments nouveaux. Intitulée « Le confesseur, l'expert, le citoyen. Les diverses postures des psys sur la scène publique », elle revient sur la principale ligne de démarcation au sein de la parole publique psy : la posture à l'égard de l'édiction de la norme. Dominique Mehl met alors en évidence le clivage « entre la bonne parole, qui accueille la confession, soutient le travail de l'individu sur lui-même, réconforte, et la bonne parole qui prêche en faveur d'un modèle familial et sociétal normatif », un clivage qui « fixe le partage entre ceux qui se considèrent comme des auxiliaires du dialogue social et ceux qui se perçoivent comme des guides des conduites individuelles et collectives » (p. 371). La démarche d'accompagnement d'un côté, la posture normative de l'autre. Dans cette partie, l'auteure fait également parler les psys sur leur engagement public, ce qui nous permet, une fois de plus d'identifier des postures hétérogènes par rapport à l'intervention médiatique. À côté de ceux qui ont choisi de s'impliquer dans les débats publics et médiatiques, au nom de leur expérience ou de leur expertise, la sociologue donne la parole à ceux qui ont décidé de se tenir à l'écart des projecteurs et qui considèrent que l'expansion et la médiatisation de la psychanalyse ne peut se faire qu'au prix d'une distorsion des connaissances et de la pratique. On aurait aimé que davantage de place soit faite aux propos de ces derniers. De même, il aurait été intéressant d'avoir davantage d'explications sur l'engagement des premiers, par exemple concernant les modalités de leur « recrutement ». Néanmoins, en soulignant la diversité des positions, Dominique Mehl nous invite à réfléchir sur le débordement de la discipline psy hors de son champ de prédilection et sur le rôle social du psy et le statut de son expertise dans une société en quête de repères normatifs.

AUTEURS

DAMIEN LECARPENTIER

Institut Marcel Mauss-CEMS

École des hautes études en sciences sociales, Paris

Université Marne-la-Vallée